

# Encyclopédie:Ramoneur

Ramoneur ou fumiste, il est le spécialiste du nettoyage des conduits de cheminées. Autrefois cantonné au raclage de la suie due à la combustion du bois dans les âtres, il s'occupe désormais de l'entretien de tous les conduits d'évacuation. La profession est encadrée par des normes de sécurité.

## Sommaire

L'image d'Epinal

Le spécialiste des conduits

Un matériel et des missions qui évoluent

Une profession réglementée

Liens intéressants

## L'image d'Epinal

Avec l'urbanisation du XVIIIème siècle et la révolution industrielle du siècle suivant, le ramoneur devient la figure emblématique de la ville moderne. La profession est alors exercée par de jeunes garçons (très souvent des savoyards, en France), assez menus pour se glisser dans les cheminées dont ils raclent la suie. Au XIXème siècle, l'invention d'un manche télescopique doté d'une brosse (le hérisson), rend le métier moins pénible et moins dangereux. Après la seconde guerre mondiale, la mécanisation et l'utilisation des aspirateurs facilite encore plus le travail.

## Le spécialiste des conduits

Si le ramoneur nettoie toujours les conduits des cheminées à bois, il s'occupe désormais de beaucoup d'autres conduits d'évacuation : cheminées de chaudières au fioul et au gaz, poêles à bois, inserts de cheminées, VMC, extracteurs de fumées, incinérateurs, conduits de climatisation... Son rôle d'agent d'entretien s'étend au nettoyage des brûleurs de chaudières et, parfois, à la réalisation de travaux comme le chemisage des conduits, le tubage ou le cerclage des cheminées. Il effectue alors un travail de Fumisterie.

## Un matériel et des missions qui évoluent

Le hérisson et l'échelle ne sont plus les seuls accessoires du ramoneur. Selon le lieu et la technique employée pour effectuer le travail, il peut utiliser de longues cannes de ramonages qu'il manipule depuis le toit ou depuis le bas de la cheminée. Les ramoneurs s'équipent de plus en plus souvent de caméras qui leur permettent de vérifier l'état d'un conduit. Cette mission de surveillance est l'une des prérogatives du ramoneur. Il a d'ailleurs le devoir d'interdire l'utilisation d'une cheminée s'il juge celle-ci dangereuse ou si l'installation est non conforme. Le ramoneur a donc une mission de sécurité.

## Une profession réglementée

Le ramonage des cheminées est obligatoire (deux fois par an). A l'issue de son intervention, le ramoneur délivre au client un certificat de ramonage qui doit être présenté à l'assurance en cas de sinistre. Pour exercer le métier de ramoneur, il est obligatoire d'être titulaire d'un CAP/BEP ou de justifier de trois ans d'exercice de la profession. Le diplôme reconnu est le Certificat Technique des Métiers Ramoneur. Très peu de ramoneurs sont formés et certifiés chaque année : environ 12 titulaires par an. (Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles)

## Liens intéressants

[http://www.mip-louhans.asso.fr/parties/metier/sous\\_parties/FM/Ramoneur/Ramoneur.pdf](http://www.mip-louhans.asso.fr/parties/metier/sous_parties/FM/Ramoneur/Ramoneur.pdf) (sur le métier de ramoneur)

<http://ramonage.comprendrechoisir.com/comprendre/reglementation-ramonage> (réglementation et obligations du ramonage)

<http://www.ramoneur.fr> (annuaire des ramoneurs français)